

Le 15 avril 2024



MATIÈRES LAITIÈRES

Un bulletin mensuel pour les producteurs laitiers du Nouveau Brunswick.



DANS CE NUMÉRO

Profil de directeur

Journées additionnelles

Promotions

Et plus ...

Bourses PLNB 2024

Les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick ouvrent leurs bourses d'études aux élèves de douzième année de toute la province. Trois bourses sont offertes pour divers domaines d'études. Des renseignements, les exigences et les demandes concernant la bourse commémorative du PLNB, la bourse d'études du PLNB et la bourse commémorative George B. Whalen se trouvent sur la page Web du PLNB.

<https://www.nbmilk.org/images/about-us/2024-SCHOLARSHIP-APPLICATION-EN.pdf>

Les demandes de bourses d'études doivent être présentées au plus tard le 17 mai 2024.

Réunions de printemps

Ce printemps, le PLNB organisera des réunions de producteurs en personne. Les lieux et dates des réunions des régions sont:

Sussex & Moncton : 16 avril à 10h à la légion de Petitcodiac (Déjeuner inclus)

Nord-Est : 17 avril à 10h au DAAF, Bathurst

Nord-Ouest : 18 avril au ministère d'agriculture, St-André

Woodstock/Fredericton : le 19 avril à 10 h à Nackawic Lions Den (Déjeuner inclus)

**PRIX MOYEN
MARS 2024**

\$98,16/hl or
\$22,27/ kg de MG
MG 4,4075 kg/hl,
Prot. 3,3358 kg/hl
LAS 5,8890kg/hl

**DATE LIMITE DE LA
BOURSE DE
CRÉDITS**

16h00
le 17 avril 2024
SVP soumettez vos
offres sur le portail
PLNB—
www.nbmilk.org

**DATE LIMITE DE LA
BOURSE DE
QUOTAS:**

16h00
le 1 mai 2024
Veuillez envoyer vos
mises ou offres par
courriel au
quota@nbmilk.org

PLNB OFFICE 506-432-4330

Steve Michaud *Directeur général* Ext. 22
Ashley Baskin *Analyste des politique* Ext. 23
Veronica McEwen *Transports* Ext. 24
Luke Chase *Services aux producteurs* Ext. 25
Delaney Lewis *Commis de bureau* Ext. 26
Katie Bleakney *Coordonnateur promotion* Ext. 27
Natasha McKillop *proAction* Ext. 28

Message P5 – Une journée supplémentaire conventionnel en avril

En raison d'une demande des marchés depuis le début de l'année 2024 plus forte que celle observée habituellement, les offices de mise en marché des provinces de P5 ont convenu, d'émettre une journée supplémentaire pour le mois d'avril.

Le premier objectif des offices de mise en marché des provinces de P5 est de suivre de près l'évolution des marchés et de répondre à la demande de manière optimale. Les offices de mise en marché vont continuer à s'adapter aux signaux pour réagir à tout changement des marchés, lorsque requis.

Le tableau suivant résume l'émission des journées additionnelles:

	Conventional
mars 2024	1
avril 2024	1
mai 2024	
juin 2024	
juliet 2024	
août 2024	1
septembre 2024	2
octobre 2024	2
novembre 2024	1
décembre 2024	

Sondage proAction

Les provinces maritimes travaillent ensemble pour recueillir des commentaires sur proAction. Le programme proAction est l'engagement collectif des industries laitières canadiennes à produire des produits laitiers de haute qualité, sûrs et durables tout en accordant la priorité aux soins aux animaux et à la gérance de l'environnement. Le programme est continuellement évalué et amélioré, et les commentaires de chaque ferme sont appréciés. Ce sondage de dix-sept questions a été envoyé par courriel à toutes les fermes laitières des Maritimes. Veuillez faire part de vos commentaires via le sondage d'ici le 1er mai 2024.

Mise à jour sur la santé entendue

S'il vous plaît voir et importante entendu mise à jour sur la santé à la page 9 du Dr Murray Gillies du Système canadien de surveillance de la santé animale.

CONSEIL D'AMINISTRATION

Wietze Dykstra *Président* 506-325-8192
Gilbert Matheson *1er Vice* 506-434-2357
Becky Perry *2ième vice* 506-435-0651
Denis Cyr *Nord-ouest* 506-426-0788
George Wesselius *Moncton* 506-227-0463
John Schuttenbeld *Fredericton* 506-461-9254
John Best *Woodstock* 506-425-0765
Mike Bouma *Nord-est* 506-547-5843
Paul Gaunce *Itinérant* 506-650-9595

PLNB MISSION

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick dans leur quête d'exploitation de fermes laitières durables qui produisent du lait de haute qualité dans le cadre d'un système de gestion de l'offre.

EVÈNEMENTS

Réunion du conseil
d'administration du PLNB
23 avril 2024



Promotions en magasin

En avril, nous nous sommes associés à Wonderbrands pour offrir des échantillons de leur délicieux D'Italiano avec des bagels Gusto et du fromage à la crème canadien aux acheteurs de six magasins Real Canadian Superstore au Nouveau-Brunswick. En plus de cela, nous reproduisons cette initiative en mai dans neuf magasins Walmart. Dans le cadre du programme d'échantillonnage, les ambassadeurs de la marque diront aux acheteurs de s'assurer qu'ils recherchent le logo du lait de qualité de la Vache Bleue lorsqu'ils achètent du fromage à la crème et d'autres produits laitiers. Nous aurons également des panneaux pour offrir des messages supplémentaires.



Promotion locale

Le Little Lights Early Learning Centre de Sussex a récemment célébré la Journée mondiale du syndrome de Down avec une marche de 3,21 km. Les enfants lisent des livres, se promènent et célèbrent la journée avec du gâteau et du lait au chocolat. La marche a permis d'amasser 1 550,00 \$ en vue des Jeux olympiques spéciaux. Merci aux producteurs laitiers locaux qui soutiennent leur communauté avec du lait pour ces événements spéciaux !

Acheter et vendre

À LA RECHERCHE DE FERMES LAITIÈRES

Nous avons des clients qualifiés qui cherchent à acheter des fermes laitières au Nouveau-Brunswick entre 100 et 350 kg. Contactez-nous dès aujourd'hui !

Ted de Winter
(506)434-3963
REALTOR®

Sarah Brennan
(506) 435-1178
REALTOR®

Charles Turnbull
(506)-636-0748
REALTOR®

Faites parvenir vos petites annonces à nbmilk@nbmilk.org



Le scoop des médias sociaux

Caractéristiques de la boulangerie locale à venir

Nous prévoyons de présenter des boulangeries locales sur les médias sociaux du PLNB. S'il y a une excellente boulangerie dans votre ville, veuillez envoyer le nom de la boulangerie à Michelle par sms 902-877-9355 ou par courriel : michelle.kempton@dfc-plc.ca



Retrouvez les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick sur Facebook et Instagram pour voir comment nous montrons notre engagement envers nos consommateurs!





PAUL GAUNCE

Directeur PLNB

**Années de service
au conseil
d'administration
de PLNB :**

Dix-neuf

**Ce qui vous
motive à occuper
un poste au
conseil
d'administration :**

L'industrie laitière
avait été très
bonne pour moi et
je voulais donner
quelque chose en
retour.

Parlez-nous de votre configuration de traite.

J'ai commencé ma ferme en 1980. Maintenant, mon fils Ian et sa femme Natalie et mes deux petits-enfants Ava et Laine la dirigent. Dans cette ferme, nous faisons la traite de 47 vaches dans une stabulation entravée avec un pipeline. Ian apporte des améliorations chaque année pour accroître la durabilité. J'ai épousé Karen Versloot il y a presque 4 ans, donc je suis à sa ferme à temps plein.

Parlez-nous de votre expérience laitière.

Mon expérience laitière a été formidable. J'ai élevé une famille, j'ai eu et j'ai toujours une excellente carrière, et je fais quelque chose que j'aime, travailler avec des vaches.

Partagez le meilleur souvenir agricole que vous avez.

L'un de mes meilleurs souvenirs agricoles est la naissance de mon petit-fils Laine. J'étais à la maison aux augets pour l'arrivée du bébé. Les choses se sont passées rapidement, ensuite j'ai entendu une ambulance et une longue histoire courte, Ian a livré Laine à la maison. Tout s'est bien passé.

RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS NATURELS

Plans de construction, d'extension, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris une étable laitière, une salle de traite ou une laiterie, doivent être soumis à l'approbation de la Commission ou d'un inspecteur avant que les travaux ne soient entrepris. 50(2) Plans pour l'installation.

<http://laws.gnb.ca/en/ShowTdm/cr/2010-19//>

LAIT DE QUALITÉ

Des tests supplémentaires sont disponibles auprès de RPC. Veuillez contacter RPC directement par courriel dairy.rpc@rpc.ca Ou 506-452-1212

Les camionneurs sont licenciés pour évaluer le lait. Ils ne refusent pas de ramasser le lait selon les règlements. Une fois votre lait est refusé, vous êtes requis de le jeter et de corriger le problème qui a contribué au refus et de nettoyer le réservoir avant d'ajouter la prochaine traite.

Les producteurs sont invités à communiquer avec les inspecteurs de la santé publique pour obtenir de l'aide afin de déterminer les causes de ce rejet.

FONDS DE PÉNALITÉ

Financement proactif : Les producteurs avisés de la deuxième infraction ou d'une infraction subséquente à la qualité du lait, avant l'imposition d'une pénalité, sont autorisés à compenser, une fois par année, le coût d'une visite d'un technicien de la qualité du lait à un maximum de 1000 \$. Les producteurs peuvent présenter une demande de financement en transmettant les factures payées au bureau du PLNB.



**DFNB
JACKET
ORDER**

Order by May 3rd

**COMMANDE
DE MANTEAU
PLNB**

Commande d'ici le 3 mai

Le comité des promotions offre à chaque ferme un rabais de 50 \$ sur un manteau PLNB. Vous avez le choix de trois styles de manteau avec le nouveau logo PLNB. Pour recevoir votre rabais de 50 \$, entrez votre numéro de producteur comme code de réduction lorsque vous complétez la transaction. Suivez le lien pour magasiner et commander un manteau. <https://form.jotform.com/240794720135253>

**Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
Rapport sommaire sur la production et le paiement pour Mars 2024**

Bourse de quota pour Avril, 2024							
Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
\$24,000.00		49.6	49.6	426.2	475.8	475.8	
TOTALS	2	49.6				475.8	31

QESP = Quota Exchange Selling Price

49.6 of 475.8 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

There was a total of 49.6 kgs offered for sale and total bids to purchase of 475.8 kgs.

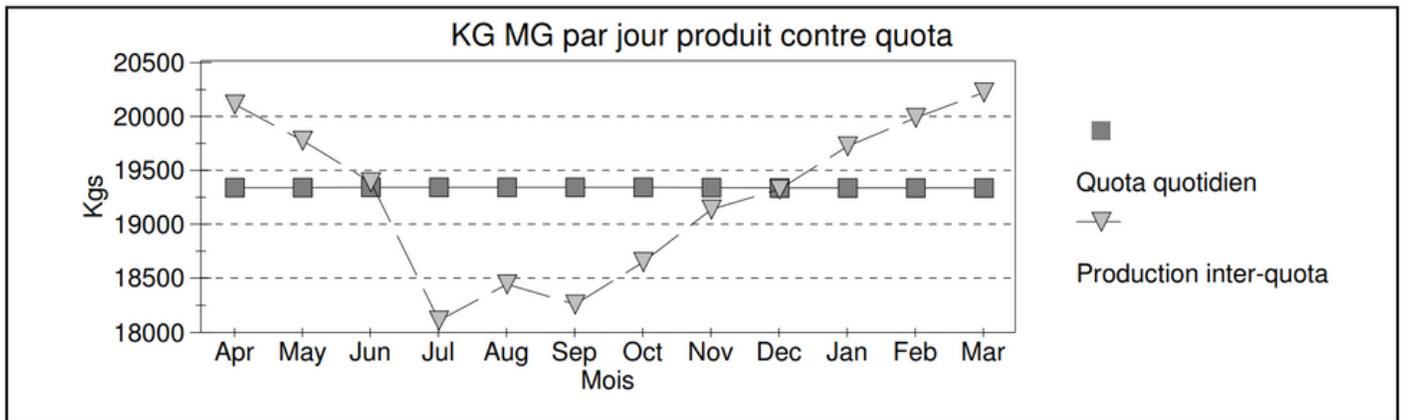
QESP = Le prix de vente de quota

49.6 des 475.8 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

Il y avait un total de 49.6 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 475.8kg.

**La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Mercredi le 1 Mai, 2024
Les résultats seront disponibles Lundi le 6 Mai, 2024**

Mois	Avr	Mar	Fev	Jan	Dec	Nov	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000
Kilo sur l'échange	49.6	11.6	4.4	2.0	24.5	28.4	20.1
Kilo par transfert	.0	.0	.0	.0	253.9	.0	42.3



COIN QUOTA

Les soumissions et les offres à la bourse de quota:

Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées. Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

Politique sur les quotas minimums

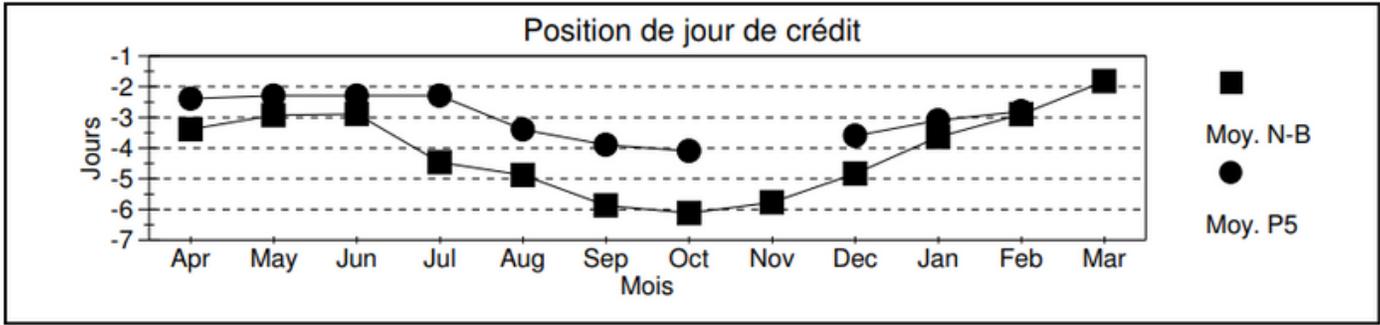
L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

La pénalité pour hors quota de 20 \$/hl est en vigueur.

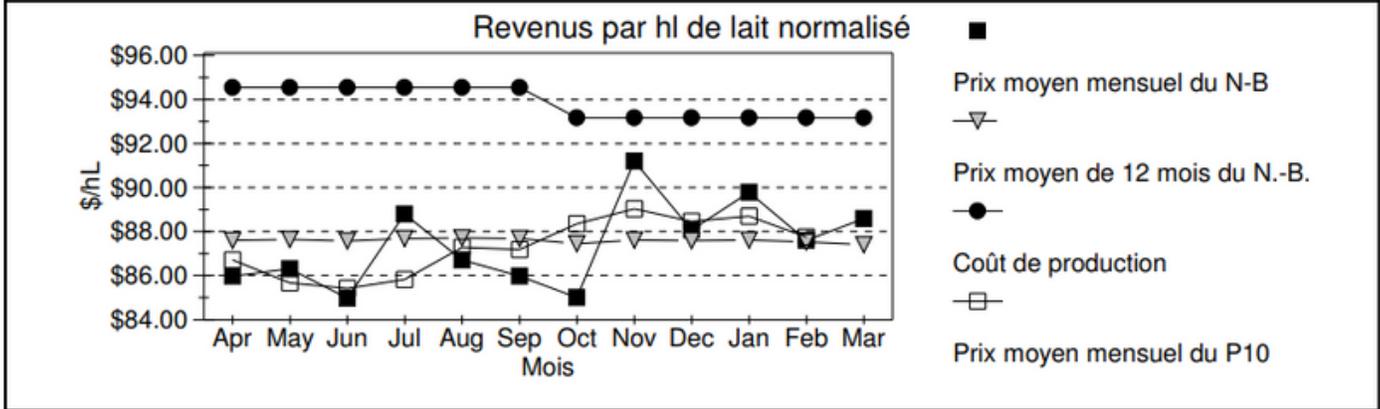
ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20ième jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20ième jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %

Credits



Mois	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
Jours incitatifs émis.	0.01	1.00	1.00	1.04	0.04	1.07	1.07	1.06	0.07	0.07	1.06	1.07
Jours incitatifs utilisés	0.01	0.58	0.55	0.39	0.04	0.43	0.52	0.54	0.07	0.07	0.67	0.71
Jours au-de-dessus du quota	0.05	0.03	0.02	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00	0.02	0.13	0.00
Jours perdus	-0.24	-0.31	-0.23	-0.70	-0.78	-0.84	-1.28	-0.89	-0.71	-0.57	-0.31	-0.26
Jours échangés	1.17	0.90	1.01	0.77	0.72	0.92	0.61	0.66	0.92	1.02	1.17	1.61
Prix de vente de la BC	\$4.50	\$5.51	\$6.77	\$3.50	\$1.25	\$1.00	\$0.50	\$0.49	\$1.50	\$5.00	\$8.01	\$9.14



Mois	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
SNG ratio du marché \$/kg	\$2.51	\$2.51	\$2.50	\$2.44	\$1.72	\$1.69	\$1.80	\$1.86	\$1.83	\$1.86	\$1.88	\$1.83

Un hl normalisé contient 3.60 kg l'hl de MG, 3.23 kg l'hl de PT and 5.69 kg l'hl de LAS

COIN CRÉDIT

La bourse de crédits

Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le 4ième jour ouvrable qui suit le 15. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

Bourse de crédits MARS 2024 9,14\$/ KG

31,175 of 31,449 kgs demandé ont été vendu

Les producteurs qui dépassent 0 jours de crédits peuvent acheter des crédits.

Les producteurs qui ont moins que 0 jours de crédits peuvent vendre des crédits.

SVP examiner votre état de compte qui indique le nombre de kilo admissibles que vous pouvez vendre ou acheter à la prochaine bourse.

Soumettez vos offres à la bourse de crédit sur le portail au www.nb milk.org

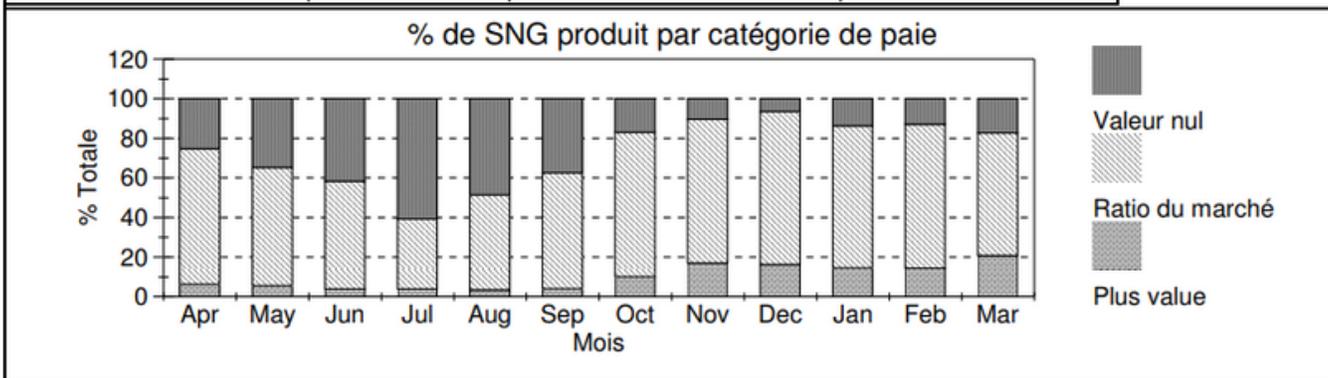
Pool domestique du N.-B.									
Marché marginal	MG Kg	MG \$/kg	MG \$	PT Kg	PT \$/kg	PT \$	LAS Kg	LAS \$/kg	LAS \$
Mars 2024	69	-\$2.7327	(\$187)	52	-\$1.9108	(\$99)	94	-\$0.3917	(\$37)
Année laitière	5,130	-\$2.7327	(\$14,019)	3,865	-\$1.9107	(\$7,384)	6,824	-\$0.3917	(\$2,673)
SNG > 2.20									
Mars 2024				1,926	\$0.0000	\$0	3,552	\$0.0000	\$0
Année laitière				47,178	\$0.0000	\$0	87,821	\$0.0000	\$0
SNG 2.00<=>2.20									
Mars 2024				21,623	\$1.8334	\$39,643	38,809	\$0.6300	\$24,449
Année laitière				301,736	\$2.0715	\$625,044	548,990	\$1.3756	\$755,207
Marché domestique									
Mars 2024	626,434	\$13.6838	\$8,572,004	450,570	\$10.2099	\$4,600,278	794,644	\$9.0000	\$715,180
Année laitière	7,040,938	\$13.3817	\$94,220,010	5,028,098	\$10.5337	\$52,964,523	9,002,196	\$9.0000	\$8,101,976

Production et paiement

Revenu	\$/HL	MG \$	PT \$	LAS \$				Totale \$
Mars 2024	\$98.16	\$8,571,817	\$4,639,821	\$739,592				\$13,951,230
12 Months	\$96.03	\$94,205,991	\$53,582,182	\$8,854,510				\$156,605,206
Déductions	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Recherche	Frais totales par HL		Totaux Deductions
Mars 2024	\$3.88	\$0.1015	\$0.0744	\$0.0085	\$0.0016	\$6.42		\$911,953
Année laitière	\$3.64	\$0.1015	\$0.0716	\$0.0087	\$0.0016	\$6.10		\$9,992,782
Qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteur.	CBI				Camion refusé
Mars 2024	173,345	0	0	50				0
Année laitière	179,003	0	0	66				0
Production & Composants	Production Volume	MG	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Ratio SNG		
Mars 2024	14,214,634	4.4075	3.3358	5.8890	13.6322	2.0930		
12 Months	163,253,785	4.3160	3.2960	5.9085	13.5205	2.1326		

Politique SNG

Valuers actuelles du ratio SNG	Plus value: < 2.00	Ratio du marché: 2.00<=>2.20	Valeur nul: > 2.20
---------------------------------------	--------------------	------------------------------	--------------------



SNG/MG: Ratios moyen

Mois	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar
Plus value	1.90	1.89	1.87	1.94	1.90	1.88	1.92	1.92	1.93	1.94	1.93	1.94
Ratio du marché	2.12	2.11	2.12	2.13	2.13	2.11	2.12	2.09	2.09	2.09	2.09	2.10
Valeur nul	2.27	2.25	2.28	2.30	2.29	2.26	2.25	2.24	2.28	2.26	2.28	2.25
Provincial	2.14	2.15	2.18	2.23	2.20	2.15	2.12	2.08	2.08	2.09	2.09	2.09

Maritime Quality Milk

Maritime Quality Milk (MQM) est un programme de recherche et de service du Collège vétérinaire de l'Atlantique, situé à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à Charlottetown.
www.milkquality.ca

Lait 2020

LAIT 2020 a pour mission de répandre le savoir et l'innovation par son leadership et ses moyens d'action dans l'optique d'encourager la croissance durable de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick.

www.milk2020.ca

Co-operators Assurance Collective

Tarifs de groupe en date de janvier 2024
Couverture individuelle mensuelle : 128,44 \$
Couverture familiale mensuelle : 335,74 \$
Demandes, taux, inscriptions :
Emily Murphy 506.850.1643
emilymurphy@gotoinsure.ca
David Scott 506.458.1220
1.800.994.5155

Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Le RPC est l'organisme provincial pour la recherche et la technologie (RTO) du Nouveau-Brunswick. Il offre des services contractuels dans les secteurs de la R-D et de la technologie dans ses installations de Fredericton et de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

506.452.1212

Le Plan de ferme environnemental

Interlocuteur Likhita Potluri
Téléphone:
506.452.8101
506.259.0020
Courriel:
efp-pfe@fermeNBfarm.ca

Tests de composition et de microbiologie

Les tests de composition communiquent avec Jill Hay à l'adresse suivante :
jill.hay@rpc.ca
Les tests microbiologiques contactent Corrie Maston à l'adresse suivante :
corrie.maston@rpc.ca

Parage des sabots

Interlocuteur:
E. Duivenvoorden
Téléphone:
506.433.1864
ou Peter Jones
Téléphone:
506.866.0531

Spécialiste des cultures

Contactez Jason Wells
Téléphone:
506.434.2543
Courriel:
Jason.Wells@gnb.ca

Matière Laitière

Tout producteur qui souhaite recevoir un exemplaire du bulletin Matières Laitières par la poste tous les mois doit en faire la demande au bureau de PLNB par courriel nbmilk@nbmilk.org ou par téléphone au 506 432-4330.

Si vous avez des photos qui pourraient être présentées dans de futures affaires de lait s'il vous plaît envoyer un courriel katie.bleakney@nbmilk.org

Spécialiste d'exploitation laitière

Communiquez avec
David Dykstra
Téléphone cellulaire:
506.434.5755
Courriel :
David.Dykstra@gnb.ca

Links

Développement du secteur de l'élevage
https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept_renderer.137.203310.4073.html#employees

Les prix des veaux
<https://app.milk2020.ca/b/eefreport/default>

Conseil de recherches : Webinaires gratuits
<https://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

Commission Canadienne du lait
<https://www.cdc-ccl.gc.ca/>

Centre des nouvelles des Producteurs laitiers du Canada
<https://www.dairyfarmers.ca/news-centre/document-library>

AgriStartNB
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Department/s/10/pdf/Agriculture/FarmingInNewBrunswick-RoadMapForNewEntrants.pdf>

RÉSERVOIRS DE LAIT EN VRAC

Tous les réservoirs de lait en vrac devant être étalonnés seront coordonnés par le personnel du PLNB en utilisant les services d'étalonnage des producteurs laitiers de l'Ontario (MPO). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou si vous en avez installé un récemment, veuillez appeler le 432-4330 afin que votre ferme puisse être ajoutée à l'horaire. Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac rappelez-vous: Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) doivent avoir une sortie minimale de 3 pouces avec une valve papillon; Les nouvelles citernes de moins de 1000 doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une vanne papillon; Les réservoirs usagés de toute taille doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une valve papillon.

LE TRANSPORT

Si vous avez des inquiétudes au sujet de vos ramassages prévus, Vous pouvez contacter :

Agropur Transport :
(506) 432-9128

Transport Fisher :
Troy Mason (506) 435-0500

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick :
Veronica McEwen
(506) 432-0092, x24
(anglais seulement)

Pour toute question sur le transport du lait du PLNB
(506) 432-4330, x2
(français).

Mise à jour sur le virus de la grippe A chez les bovins pour le PLNB

Comme certains d'entre vous le savent peut-être, le ministère américain de l'agriculture (USDA) a confirmé que la vache laitière était infectée par une souche de grippe aviaire (H5N1). Jusqu'à présent, l'USDA a confirmé cette contamination dans huit États : Texas, Kansas, Nouveau Mexique, Ohio, Idaho, Michigan, Dakota du Sud et Caroline du Nord. À ce jour (15 avril 2024), AUCUN cas de H5N1 n'a été signalé chez les vaches laitières au Canada.

Les producteurs laitiers canadiens sont invités à rester vigilants dans leurs efforts pour éviter que le virus H5N1 n'atteigne leur bétail laitier. Il est essentiel de renforcer la biosécurité et de signaler rapidement les signes cliniques. Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont publié des lignes directrices sur la biosécurité à l'intention des producteurs laitiers et des fournisseurs de services, qui sont disponibles auprès des offices de commercialisation du lait de votre région et doivent être examinés par les producteurs.

La maladie semble affecter les vaches de deuxième parité et les vaches en milieu ou en fin de lactation. Jusqu'à présent, aucun cas n'a été signalé chez les vaches tarées, les veaux et les vaches de bouf. Les troupeaux signalent qu'environ 5 à 10 % des vaches sont affectées. Les signes que les producteurs doivent surveiller comprennent l'arrêt de l'alimentation de plusieurs vaches, une faible activité du rumen, particulièrement perceptible lors des contrôles du rumen, une baisse significative (15 à 20 %) de la production totale de lait et une apparence de colostrum épaissi dans le lait des vaches touchées. D'autres symptômes moins courants sont la constipation, la diarrhée, la mammite, la pneumonie, la fièvre et une augmentation du nombre de cellules somatiques dans le troupeau.

Si les producteurs soupçonnent fortement l'apparition de ces signes cliniques, ils doivent contacter immédiatement le vétérinaire de leur troupeau. Soyez assurés que la réponse du Canada à cette maladie est complète et solide et qu'elle repose sur une collaboration étroite entre l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), les chefs des services vétérinaires provinciaux (CVO), les laboratoires de diagnostic, Santé animale Canada (SAC), l'Association canadienne des vétérinaires bovins (ACVB) et l'industrie. Nous travaillons également en étroite collaboration avec nos homologues américains. Une collaboration étroite est essentielle pour en savoir plus sur cette maladie au fur et à mesure de son évolution. Les producteurs peuvent se tenir au courant grâce aux PLC et aux rapports de l'ACIA et de l'USDA, qui sont tous disponibles en ligne. Ils peuvent également consulter les mises à jour sur le site web du réseau laitier du Système Canadien de Surveillance de la Santé Animal (www.scssa.ca). Les producteurs sont invités à adhérer gratuitement au SCSSA.

Respectueusement soumis
Dr Murray Gillies
Coordinateur de la SCSSA